Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 634

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264803

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE (Téléphone 4.10.98

Foyer de la Femme 1, Rue de la Vallée

Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés.

Tél. 4.59.93

P. LORETTI S. A.
Rue d'Italie, 14 - Tél. 4.34.69 - GENÈVE
Encadrements - Dorure - Miroiterie Articles pour peintres

viter les heurts et le chômage de 1918. La première tâche consistera à trouver de l'occupation à tous les démobilisés, et ce ne sera pas facile, vu le manque de matières premières et les difficultés de transports. La commission chargée par le Conseil fédéral d'étudier les possibilités de travail dans l'après-guerre vient de publier un rapport résumant ses recherches: le programme élaboré pré-voit une meilleure répartition des grands travaux publics (construction de centrales hydro-électri-ques, d'aérodromes, de canaux, améliorations fonques, c'aerodromes, de canaux, amenorations fon-cières, électrification des chemins de ferp, repré-sentant une somme de cinq milliards de francs; puis le développement de l'économie nationale par l'augmentation de notre capacité de concurrence, par le perfectionnement de notre fabrication, par l'ouverture de nouveaux marchés, le développe-ment du tourisme, l'assainissement hôtelier, enfin l'encouragement à l'agriculture et à la colonisation intérieure.

Quel est le rôle des femmes dans ce plan? Y aura-t-il du travail pour elles? A-t-on pensé à l'a-cheteuse? à la consommatrice? Le plan ne fait pas de distinction entre la main-d'œuvre fémi-nine et la main-d'œuvre masculine, mais il est évident que les grands travaux ne concernent que le travail masculin. La création d'industries nouvelles, comme de l'industrie hôtelière, donneront de l'occupation aux femmes, envers lesquelles il ne s'agira pas de renouveler les injustices commises après l'autre guerre ! Mais les femmes, dans leur ensemble, peuvent beaucoup pour créer des occasions de travail et lutter contre le chômage: les ménagères, par exemple, peuvent occuper celles qui les soulagent dans leur besogne quotidienne, donner du travail à celle qui pratiquent des mé-tiers — ceci en s'assurant, bien entendu, que ce travail est rétribué normalement, et en s'acquittant de leurs factures! Les femmes professionnellement occupées peuvent four-nir de la main-d'œuvre en confiant à d'autres les tâches qu'elles n'ont plus le temps de pratiquer elles-mêmes; la main-d'œuvre qualifiée pourra ainsi être reclassée, alors que la main-d'œuvre moins qualifiée sera dirigée avec profit vers le travail domestique muni du contrat-type. Bien des travail domestique muni du contrat-type. Bien des femmes trouveront encore de l'emploi dans l'hô-tellerie rénovée et adaptée aux conditions de l'a-près-guerre; on guidera de préférence les jeunes filles vers l'emploi de vendeuses toujours plus qualifiées, alors qu'un choix s'opérera parmi les sténo-dactylographes.

La volonté de tenir et de construire, qui anime la Commission fédérale pour la création d'occa-sions de travail inspire aussi les femmes: on voudrait que celles-ci, bien que l'on n'ait pas jugé utile de faire appel à elles dans la Commission, Pour vos cadeaux de fin d'année, un meuble de chez

M. BORNAND

8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio) Téléphone 4.98.07

R. CRISTIN - GENEVE

COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies. Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.



BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables



POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus-FORMÀLITÉS GRATUITES

Ces ouvrages vont ouvrir des horizons nouveaux aux personnes que les problèmes de l'éducation, de la vie sociale et du développement de l'humanité

| intéressent : | | |
|------------------|---|--|
| Dr R. ALLENDY. | L'enfance méconnue Fr. 4.20 La force en nous , 4.— Nos enfants et l'avenir du pays , 6.50 | |
| Ch. BAUDOUIN. | La force en nous | |
| Dr Ad. FERRIÉRE. | Nos enfants et l'avenir du pays | |
| - | Libération de l'homme (nouveauté) | |
| E. HUGUENIN. | La femme devant son destin | |
| LEIA. | Le symbolisme des contes de fées (nouveauté) 4.75 | |
| P. PLOTTKE. | La paix des nerfs (nouveauté) | |
| EA. SAMBUC. | Régénération physique et mentale par la maîtrise de soi 3.25 | |
| Dr A. STOCKER. | Etude sur la psychologie de la personne | |
| ID. WETHERHEAD. | Psychologie, religion et guérison | |
| | | |
| | $J/(\sqrt{I})$ \vdash $J/(\sqrt{I})$ | |
| | JAVILLE & Cie | |

Passage des Lions Rue Lévrier Place du Lac

formulent à leur tour des propositions pratiques. L'on entendit ensuite avec intérêt M. Henri Blanc secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture (Lausanne), qui aborda le problème de

La main-d'œuvre féminine à la campagne

Celle-ci se présente sous le double aspect de l'économie ordinaire et de l'économie de guerre. En 1929, 270.000 femmes travaillaient de facon permanente à la campagne, dont le 93 % appartenait à la famille de l'exploitant, ce qui revient à dire que la main-d'œuvre agricole féminine est presque exclusivement de la main-d'œuvre familiale. Or l'extension des cultures a fait signa-ler à peu près partout l'écrasant labeur du tra-vail agricole féminin auquel il importe de remévan agricote remini auquet i importe de remedier; et M. Blanc a fait à ce propos diverses suggestions, telle que la remise à la paysanne d'argent de poche qui lui appartienne en prope, le moyen d'acquérir un trousseau, l'allégement du ménage au moyen d'appareils modernes perfectionnés, le développement de la vie de société et de la vie intellectuelle au village, etc. Le corps enseignant, le pasteur, le médecin, peu-vent beaucoup dans ce domaine. La paysanne devrait aussi faire partie en plus grand nombre des associations agricoles féminines, et le conféren-cier de relever que le Comité de l'Union suisse des paysans a fait appel à deux collaboratrices

L'après-midi, devant un auditoire encore plus nombreux que celui du matin, Mmes Barraud (Bussigny) présidente de l'Association du costume vaudois, et Troilliet-Villars (Daillens), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, prirent successivement la parole, après avoir salué la présence de M^{me} Widmer-Curtat. Puis M^{me} A. DuBois (Neuchâtel) vice-présidente de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille, avec une éloquence simple et cordiale, basée sur une connaissance approfondie de la jeunesse, évoqua quelques problèmes d'éducation sous le titre

Mère et fille.

Insistant sur la rôle capital de la mère comme éducatrice, Mme DuBois montra comment un trop grand nombre de femmes ne se rendent pas compte de leurs devoirs et de leurs responsabilités. Après une éducation très sévère et très rigide, c'est de l'autre côté de la barricade qu'ont passé les gé-nérations actuelles: les liens familiaux se sont relâchés, la déférence a disparu, la camaraderie a remplacé le respect, le devoir a fait place au plaisir et le travail aux divertissements. Nous voyons aujourd'hui les résultats de cette éducation! aussi est-ce pour cela qu'il faut reconstruire un monde prêt à s'abîmer dans le chaos. Courage, vaillance, entrain, gaîté, sourire: tout cela sera d'un exemple salutaire, et la jeunesse une fois mise en face de ses futures et belles responsabili-

mise en face de ses futures et belles responsabili-tés saura se montrer courageuse elle aussi. Enfin, sous le titre: Femmes de chez nous, M. J. Peitrequin, conseiller municipal à Lau-sanne, apporta un peu de détente au milieu de tous ces graves propos, faisant lui aussi entendre des vérités, mais sous une forme aimable, et rendant hommage au travail féminin, pour lequel il engagea les femmes à lutter en se méfiant du complexe d'infériorité qui est trop souvent leur fait. Car tout en conservant cet « éternel féminin » qui sait mettre de la poésie dans la vie quotidienne, elles sauront aussi jouer dans le pays le rôle qui doit être le leur — même dans, le cadre des lois actuelles. Le succès du conférencier fut très grand.

La détente ainsi commencée se poursuivit avec de charmantes productions du «Petit Chœur» de Bussigny, dirigé par M. Simonicini (Lausanne), Mº B. Nicollier étant au piano, et des chants exé-cutés avec brio par M¹º Simone Jacottet-Dubois, accompagnée au piano par M^{11e} J. Tissot dont le succès fut très vif.



A travers les Sociétés

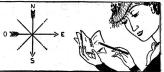
Une tonne de graines de pavots!

Il faut certainement relater ici l'effort accompli sur l'initiative de l'Union suisse des Institutrices en faveur de la Croix-Rouge — Secours aux enfants: 25 grammes de semences, accordées non sans hésitation par une Assemblée de déléguées en mai dernier, ont été réparties parmi des écolières et des écolières, et ont produit 1200 kilogs de graines, soit 250 à 300 litres d'huile, soit 650 fr. net de bénéfice pour le Secours aux enfants!

La présidente de l'Union des Institutrices, Mile Eichenberg, a dirigé personnellement toute cette campagne agricole, qui a représenté, on peut s'imaginer quel travail minutieux! non seulement maginer quel travail minutieux! non seutement pour semer et surveiller ces pavots, mais encore pour les recueillir et les sécher dans diverses régions de la Suisse, puis les centraliser à Zurich d'où ces graines ont été dirigées sur une huilerie. Toutes les institutrices signalent l'intérêt et le zèle apporté par les enfants à ce travail et la valeur éducative de cet effort, aussi bien pour lestivité de par puedit, que pour la selidatif à l'activité de nos produits que pour la solidarité à l'égard de la Croix-Rouge. S. F.

Pour nos enfants sous-alimentés. Faisant suite au mouvement «Viens manger» inauguré en Suisse allemande, et dont la Croixinauguré en Suisse allemande, et dont la Croix-Rouge a repris l'idée sous des noms divers en Suisse romande (à Genève, le titre choisi est celui de «Repas familiaux») l'Union des femmes de Genève a lancé de son côté un appel aux person-nes qui ne peuvent recevoir chez elles des enfants pour des repas, mais désirent néanmoins s'as-socier à ce geste de solidarité. De concert avec socier a ce geste de solidarité. De concert avec l'Institut ménager, (7, rue de Beaumont), elle a décidé d'organiser des repas à 1 fr. 25 par enfant, et dont elle garantit la nourriture saine et abondante. Les enfants mangeront en compagnie des élèves de l'Institut, ce qui leur assurera le critié de la investitut, ce qui leur assurera la gaîté de la jeunesse, et seront placés sous la bienveillante surveillance de la directrice, Mile

Tous les dons que l'on voudra verser à cet effet pour s'associer ainsi au fond créé par l'Union seront accueillis avec grande reconnais-sance (compte de chèques postaux N° I 1198).



Carnet de la Quinzaine

Samedi 6 à dimanche 14 mars:
Genève: Exposition Extension des Cultures
ou famine? de l'Union des Coopératives et
du Cartel Romand H.S.M. Maison du Faubourg, entrée libre.
Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne
Dumont, 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 45: Une
heure de musique (chant et piano), par Mue
1. van Berchem et Mue Denyse Perrot.

Lundi 8 mars:

GENÈVE: Soroptimist - Club, Hôtel Victoria, 19 h 30. Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées. La sculpture du jade en Chine; La cérémonie du thé au Japon, causerie par Mme Stiassny.

au Japon, causerre par me de la ligue du Go-Mardi 9 mars:

LAUSANNE: Cours d'histoire suisse organisé par le groupement féminin de la Ligue du Go-chard, en collaboration avec l'Union des Femmes de Lausanne, et le Cartel des As-sociations féminines vaudoises, 20 h. 15, Ecole supérieure de Villamont: La Suisse Etat mo-derne, par M. J. Freymond.

aerne, par m. J. rreymonu.

Vendredi 12 mars:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Et.Dumont, 17 h.: Assemblée générale de la
Section de Lecture. Rapports divers. —

Etienne Dumont, conférence par M. Jean
Martin, ancien rédacteur au Journal de Genève.

néve.

1d.: Institut ménager, 7, rue de Beaumont, 17 heures 30 : Quelques mots concernant le placement de la main-d'œuvre féminine dans le service de maison, par Mie Regad, scerétaire de l'Office cantonal de placement.

Samedi 13 mars:

Ausanne: Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure, Ecole supérieure de Vil-lamont, 14 h. 30: Assemblée annuelle. Ré-cital de piano par M⊪ A. M. Goldenhorn.

Dimanche 14 mars:

ottens: Les cinq minutes de la solidarité, causerie par Radio, 18 h. 45: Pro Senectute romand

Lundi 15 mars:

Genève: Centre de liaison des Sociétés fémini-nes, 20 h. 30, rue Etienne-Dumont, 22 : Rapports de la présidente, de la trésorière, des présidentes du Service auxiliaire fémi-nin, de la Commission d'économie ménagère et de l'Aide aux mères. — Propositions indi-viduelles.

Mercredi 17 mars:

Genève : Club de rapprochement de l'Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30.

Vendredi 19 mars:

endreal 19 mars:

LAUSANNE: Groupe pour le Suffrage féminin,
Lycéum-Club, 12, Etraz, 20 h. 30: L'Enfance
matheureuse, causerie par M. M. Veillard,
président de la Chambre pénale de l'enfance.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Petit Courrier de nos Lectrices

Une travailleuse lausannoise. -La protestation des postiers lausannois contre les femmes-fac-teurs est d'autant plus injustifiée que la direction de l'arrondissement a soin de n'utiliser que des femmes soutiens de famille ou seules au monde ayant un urgent besoin de gagner leur vie. Et le bureau, paraît-il, ne peut que se féliciter des temmes au'il emploie, après avoir écarté les incapables ou les trop faibles; ces employées donnent toute satisfaction.

Je suis également indignée. - mais pas étonnée de l'attitude des journaux lausannois qui tous ont publié cette résolution masculine sans la moindre observation. On aurait pu dire par exemple que les femmes aussi doivent gagner leur vie, qu'on n'a jamais vu l'administration des contributions publiques, ou un propriétaire ou une compagnie de transports ou un marchand de combustibles ou un épicier consentir aux femmes des prix de fa-veur parce qu'elles sont mal ou peu payées,

parce qu'elles ont de la peine à gagner leur vie en un mot parce qu'elles sont femmes. D'un côte on ne nous fait aucun cadeau, aucune faveur, de l'autre on fait tout pour nous empêcher de ga-gner honnêtement et normalement notre vie.

Ch. B. de R. (Lausanne). - En lisant dans la Mouvement Féministe qu'en France une femme avait été nommée au poste de maire et, de ce fait, procédait à la célébration des mariages, il m'est revenu à la mémoire que l'ordonnance fé dérale du 18 mai 1928 sur le service de l'état teriue du 18 mai 1928 sur le service de l'étactivil permettait aux cantons de désigner des femmes comme officier d'état civil (art. 11, al. 3). Pourra-t-on indiquer dans le «coural. 3). Pourrat-on indiquer aans le «cour-rier» du Mouvement Féministe, quels can-tons ont fait usage de cette faculté dans leur lé-gislation, et surtout lesquels l'ont utilisée en nommant des femmes à de tels postes? Merci d'avance à celles dont l'obligeance me permettra de répondre à une curiosité que je ne sais tróp comment satisfaire seule.
